

BULLETIN MUNICIPAL
N° 55 / FÉVRIER 2020

LE PETIT Rouillonnais



BONNE **2020** **ANNÉE**



Tél. 02 43 47 83 04
Fax 09 70 62 03 15



Intermarché
contact

72700 ROUILLON

RESTAURANT *A l'instinct* BAR A BIÈRES

194 rue de Beaugé à Rouillon
Tél. 06 60 53 97 61

Ouvert du lundi au jeudi : de 8h à 20h
Le vendredi de 8h à 23h - Le samedi de 11h à 18h



Toutes réceptions
avec ou sans service

CHARCUTIER - TRAITEUR

COSNET D.

02 43 88 52 03

ALLONNES "Grand Champ" 72700
Près de Brico-Dépôt



TOUS BUDGETS
COCKTAILS, MARIAGES,
COMMUNIONS, BAPTÊMES,
BUFFETS FROIDS PRESTIGES
www.cosnettraiteur.com
renseignements :
les jeudi, vendredi et samedi

Gîtes à disposition de 20 à 300 personnes

La passion du Décor

Peinte Décorateur Intérieur - Extérieur

- Papiers peints
- Revêtement sol et murs
- Pose parquet
- Ravatement
- Démoussage toiture
- Pose plafond tendu CLIPTSO

Eric
Gérault

Tél. 02 43 47 19 24

lapassiondudécor.fr

4 route de la Sabotterie - 72700 Rouillon

BRIOLAY Maçonnerie

Maçonnerie Carrelage / Faïence Aménagement extérieur Terrasse
Enduit traditionnel Assainissement autonome Neuf / Rénovation

109 Rte Croix Georgette - 72700 Rouillon
Mail. pascal.briolay@aliceadsf.fr

02 43 47 84 19



Entreprise SERGENT

Plâtrerie Isolation Protection incendie
Cloisons sèches Aménagement de combles

4 Impasse Chanteloup - 72700 Rouillon - Tél. 02 43 23 20 08

Mail : sergentdominique@wanadoo.fr

Aménagement Dressing Placard

Rénovation BOIS PVC ALU

Tous travaux sur mesure

Intérieur Parquet Escalier

Salle de bains Cuisine

Agencement tous styles

Neuf et ancien

EURL LIGET
Menuiserie Générale

2, allée de Mortrie
72460 SAVIGNÉ-LÉVÊQUE
Impasse de Chanteloup 72700 ROUILLON
E-mail : patrice.liget@club-internet.fr

Tél/Fax : 02 43 27 67 77 Port : 06 81 10 77 27



AVIS DE VALEUR OFFERT



iad

Concrétisons ensemble
votre projet immobilier

Carole JODAR

Votre conseillère en immobilier

ROUILLON
& ses environs

06 33 32 06 00

carole.jodar@iadfrance.fr

Carole Jodar (ID IAD 35516) est un agent mandataire indépendant titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de IAD France immatriculée au RSAC de Le Mans sous le n° 845116402, RCP (IMMA IARD Assurances) n°17104506

VIVRE À ROUILLON

Les vœux du maire	P. 4 et 5
Les élections municipales	P. 6
Bilan financier 2019	P. 7
Bilan des délits 2019	P. 8
La maison médicale	P. 9
La maison de retraite	P. 9
Le séminaire des maires	P. 10
Un académicien à Rouillon	P. 10
Street Art	P. 10
Les vœux du personnel de la commune	P. 11
Spectacle de Noël	P. 11
Recensement	P. 12
Les vélos de la Setram	P. 12
Collectes des ordures ménagères	P. 13
Sanctions dépôts sauvages	P. 13

ENFANCE | JEUNESSE

Bilan 2019	P. 14
CMJ	P. 15
Mercredis Loisirs	P. 15
Repas de Noël à l'école	P. 15

URBANISME

Travaux d'aménagement du giratoire sur la route de Laval	P. 16
Permanences SOLIHA	P. 17

DATES À RETENIR

Dates à retenir	P. 17 et 18
-----------------------	-------------

LES ASSOCIATIONS

Génération Mouvement	P. 19
Familles Rurales	P. 20
Rouillon Village Europe	P. 20
AIPER	P. 21
Les P'tits Loups	P. 21
Bibliothèque pour Tous	P. 21
EGR Volley	P. 21
Activités Loisirs	P. 22
Gym pour tous	P. 22
EGR Basket	P. 22
EGR Tennis	P. 23
EGR Football	P. 23

Adresses utiles & agenda	P. 24
--------------------------------	-------



Le mot de la fin n'est pas une fin en soi.

Tel le mot du maire a sa place dans l'histoire municipale de Rouillon. Ces 6 dernières années, après 2 premiers mandats d'élu, ont été intenses en action et en émotion.

5 réunions publiques et 18 Petit Rouillonnais vous ont réunis et informés de toute l'actualité de la commune. Initié par un programme validé par votre mandat, il s'est enrichi au gré des opportunités et d'une vision collective de la commune en amélioration permanente. Les piliers de notre environnement ont été confortés. École, mairie, église, commerces, services médicaux, pôle sportif et associatif sont au centre du village. Ils animent l'essentiel de nos attentes avec la meilleure proximité. L'habitat s'étend raisonnablement depuis 2006 autour du bourg pour bénéficier de tous les services et limiter l'emprise foncière. Les entreprises sont parfaitement disséminées et intégrées dans le paysage ou viennent compléter en cohérence la zone ouest d'activités du Mans à la périphérie de notre territoire. Le pôle de loisirs et d'activités de Vaujoubert et de la Futaie offre des équipements pour toutes les générations et pour toutes les occasions de travail, de distractions, d'animations, de loisirs ou de détente. La commune a fait ce choix de préservation et de valorisation des espaces naturels et agricoles. Les chemins de randonnée et le prochain boulevard nature vous permettront de profiter de tous nos paysages remarquables. Les Jardins de Vaujoubert et le pôle d'excellence en agriculture métropolitaine offrent en plus des projets d'avenir.

Rien ne se fait seul et rend un mandat aussi exceptionnel. La richesse est partout dans les relations avec chacune, chacun et tout le monde. La chance d'une rencontre à un moment donné : la sauvegarde du bocage. La chance d'une équipe incroyable. Ne pas se connaître au début pour constater à la fin l'émergence multiple d'amitiés et de complicités. Accords et désaccords utiles, vécus dans une parfaite concorde. Le rêve pour le Maire. Ainsi, tout est fait pour que les Rouillonnais.e.s vivent bien et paisiblement. La vie a aussi fait son chemin et avec elle la tristesse des disparitions d'habitants, de personnages emblématiques de la commune et des communes voisines, de nos ami.e.s de Burdinne ou d'ailleurs et de notre amie Janine.

Au milieu de ces mille pensées, 3 surgissent :

- Toutes les entrées de Rouillon sont typiques de notre bocage et celle du nord remarquablement modernisée entre bois et prairies où paissent les vaches qui accueillent avec bienveillance et tolérance à 30Km/h les habitants et les visiteurs.
- L'accueil de la classe d'intégration dans l'école en 2006. Une décision volontariste impliquant tous les acteurs : élus, enseignants, parents, personnel au service d'une réussite éducative. Depuis 2006, aucun écolier de Rouillon ne vivra le handicap différemment.
- Dans tous les débats, la réunion a finalement toujours été au rendez-vous. Et, Agir intensément avec une attention permanente à rassembler est, me semble-t-il, la plus belle mission du Maire.

Merci à tous les rédacteurs, une fois encore, d'illustrer avec talent la vie de la commune. Une page écrite grâce et avec vous qui en appelle bien d'autres plus belles encore avec tout mon soutien et ma confiance.

Le fin mot de l'histoire...

Très bonne lecture.



VOEUX DU MAIRE

Une cérémonie émouvante

Pour rappel, M. Gilles Josselin, Maire de la Commune avait annoncé lors de la dernière réunion publique tenue en novembre 2019, sa volonté de ne pas solliciter un second mandat. C'est donc un discours empreint de moments de joie, d'actions et d'émotions qu'il a tenu pour ses derniers vœux officiels en tant que maire de Rouillon. Il a retracé un parcours engagé, au côté de tous les élu(e)s successifs, pour la commune depuis 2001 et le plaisir à porter plus encore les intérêts de notre commune sur ce mandat. Il a rappelé l'importance d'avoir eu à ses côtés une équipe municipale soudée et motivée, et a mis à l'honneur un par un ses 5 adjoints au maire et les conseillers municipaux tous associés de près au travail municipal.

Gilles Josselin a également évoqué ses dix-huit mois en tant que Vice-président de Le Mans Métropole et plus particulièrement la Présidence de la mission locale.

A l'issue de son discours d'une vingtaine de minutes, l'assistance nombreuse, a applaudi de longues minutes en signe de remerciements et de respect du travail accompli.

Puis Mme Nelly Heuzé et M. Claude Petit-Lassay ont pris successivement la parole. Ils ont indiqué le plaisir qu'ils ont eu à travailler en collaboration avec le maire de Rouillon. Mme Heuzé a rappelé le souvenir de Mme Janine Faure, adjointe de la commune, malheureusement décédée au cours du mandat. M. Stéphane Le Foll, Président de Le Mans Métropole, a terminé la séance de discours par des remerciements au Maire de Rouillon et Vice-président de Le Mans Métropole délégué à l'Économie sociale et solidaire et à l'ensemble de l'équipe municipale pour leurs engagements et la qualité du travail accompli au service de tous.

A l'issue des discours, l'Équipe Municipale a souhaité mettre en valeur 5 rouillonnais en leur remettant la médaille d'honneur de la commune :

- Mme Christiane Geslin, membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) depuis 1985
- M. Bernard Janvier, M Gérard Lalande, nés à Rouillon, Mme Martine Lalande, jeunes retraités, agriculteurs pendant plus de 40 ans sur la commune
- M. Claude Guimier, au titre de ses 31 années au sein du conseil municipal, et plus de 20 années comme président de la section EGR Basket et membre actif du Comité des Fête.

L'heure était venue pour le verre de l'amitié qui était accompagné de frites dont les pommes de terre ont été produites par la ferme métropolitaine de la Futaie et de poulets élevés aux alentours de Rouillon.



Remise médaille à M. Geslin



Remise médaille à M. et Mme Lalande et à M. Janvier



Remise médaille à M. Guimier

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Retrouvez dans cet article toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin et les conditions de vote.

Principe

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le nombre de conseillers municipaux à élire dépend de la taille de la commune, ainsi 19 sièges sont à pourvoir à Rouillon.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants comme c'est le cas de notre commune, les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires. Pour notre commune rattachée à Le Mans Métropole, un seul conseiller sera à élire, son nom sera mentionné sur le même bulletin de vote que celui utilisé pour les élections municipales.

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir 18 ans révolus, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Pour voter, vous devez prouver votre identité, pour cela vous devrez présenter le jour des élections :

• **Votre carte électorale ou votre attestation d'inscription**

• **Un titre d'identité officiel parmi les documents suivants :**

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie,
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Permis de conduire sécurisé
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie

Inscription sur les listes électorales

La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 représente une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les démarches des électeurs. **Ainsi, vous pouvez notamment vérifier votre situation électorale, et vous inscrire sur les listes électorales en ligne et cela jusqu'au**

vendredi 7 février 2020. Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site : www.rouillon.fr

Candidature

Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture.

La date limite de dépôt est fixée au plus tard le 27 février 2020.

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- Etre français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir satisfait aux obligations imposées par le code du service national
- Etre électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats "extra-communaux") ;
- Etre candidat dans une seule circonscription électorale.

Cumul de mandats

Depuis la loi organique de 2014, la fonction de maire, y compris maire d'arrondissement, délégué ou d'adjoint, n'est pas cumulable avec un mandat de parlementaire (député, sénateur, député européen). Les fonctions de membre de gouvernement sont en revanche compatibles avec la fonction de maire. Cependant, il est d'usage que les ministres démissionnent de leur mandat de maire.

Mode de scrutin

L'organisation du scrutin varie en fonction de la taille de la commune.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique à partir de 1 000 habitants. **Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.** Le dépôt d'une **déclaration de candidature** est exigé pour chaque tour de scrutin.

Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.



Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Vote blanc

Le vote blanc sera comptabilisé lors des élections municipales 2020.

En revanche, il n'est pas pris en compte dans le calcul du nombre de suffrages exprimés. Dans l'isoloir, le « vote blanc » peut être exprimé de deux manières par l'électeur : soit par le biais d'un bulletin blanc glissé dans l'enveloppe, soit par le biais d'une enveloppe vide, sans bulletin à l'intérieur.

Le vote blanc doit être distingué du vote nul, tant sur la forme que sur le fond.

Pour être valide un bulletin de vote ne doit pas être raturé, ni déchiré, sans modification de l'ordre de présentation, sans adjonction, ni suppression de noms.

Élection du maire et des adjoints

L'élection du maire et des adjoints a lieu lors de la première réunion du conseil municipal, à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux. Elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour du scrutin si le conseil a été élu au complet. Sinon elle se tient au plus tôt le vendredi ou au plus tard le dimanche suivant le second tour du scrutin. **Le maire est élu par les conseillers municipaux au scrutin secret à la majorité absolue.**

Le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal soit pour Rouillon, 5 adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Là aussi la parité doit être respectée.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2020

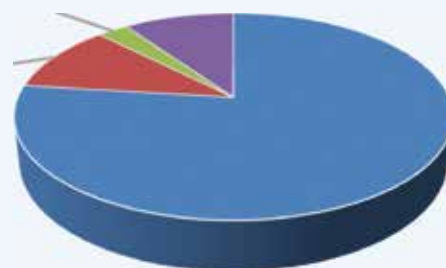
Lors de la réunion publique de novembre 2018, quelques spectateurs avaient fait part de leur regret de ne plus voir exposée une synthèse de la situation financière de la commune lors des dernières réunions.

L'équipe municipale avait pris cette décision juste par volonté de ne pas avoir le sentiment de se répéter, les données financières ne changeant pas de manière si rapide.

Fort de ces doléances, la réunion publique de novembre 2019, a été l'occasion pour la commission des finances de l'équipe municipale, de présenter une situation financière actualisée de notre commune. Même si l'assistance fut élevée lors de cette soirée annuelle, tous les rouillonnais n'étaient pas présents. C'est à ce titre, que nous vous (re)présentons les données portant sur le patrimoine et l'endettement de notre commune.

Patrimoine communal au 1^{er} janvier 2019

Le patrimoine de la commune de Rouillon s'élevait au 01/01/2019 à 27 355 168 €, dont notamment 10 751 895 € de constructions et 1 486 652 € de réserves foncières.



■ Constructions	10 751 895 €
■ Terrains	1 486 652 €
■ Réseaux voiries	376 779 €
■ Autres immobilisations	1 359 842 €

Les principaux investissements réalisés depuis 2001, d'un montant de 8 460 000 €, ont été réalisés avec un financement global réparti de la manière suivante :

- 43% de subventions obtenues
- 32% d'emprunts
- 25% d'autofinancement communal

Ratio d'endettement :

Année	Encours de la dette au 1er janvier	Recettes de fonctionnement	Coefficient d'endettement	Nbre mois ressources
2014	1 246 461	1 539 000	0,81	9,72
2015	1 688 755	1 583 113	1,07	12,8
2016	1 514 518	1 594 931	0,95	11,39
2017	1 338 862	1 731 546	0,77	9,28
2018	1 738 376	1 711 210	1,02	12,19
2019	1 513 579	1 711 210	0,88	10,61
2020	1 313 069	1 711 210	0,77	9,21
2021	1 108 961	1 711 210	0,65	7,78
2022	901 586	1 711 210	0,53	6,32
2023	757 188	1 711 210	0,44	5,31
2024	617 896	1 711 210	0,36	4,33

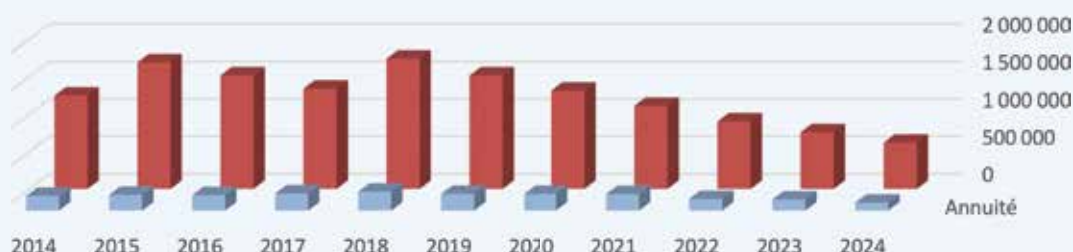
L'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2020

L'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2020 est de 1 313 069 €. Il est sensiblement au même niveau que celui au 1^{er} janvier 2014.

Au 1^{er} janvier 2020, notre coefficient d'endettement est de 0,77* et le nombre de mois de ressources nécessaires pour un remboursement intégral du capital restant dû est de 9,21 mois (9,72 au 01/01/2014).

* à savoir :

La situation de l'endettement d'une commune est préoccupante quand le coefficient d'endettement est supérieur à 1,435.



Exercice	2014	2017	2018	2019
Annuité	195 274	228 808	252 203	223 042
capital restant dû au 01/01	1 246 461	1 338 862	1 738 376	1 513 579

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Annuité	222 257	221 502	154 555	148 194	106 100
capital restant dû au 01/01	1 313 069	1 108 961	901 586	757 188	617 896

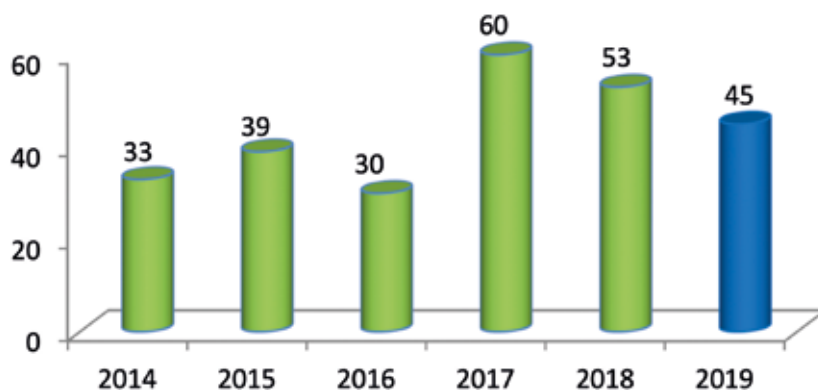
Le lieutenant Schneider, commandant de la communauté de brigade de gendarmerie de la Suze-sur-Sarthe, a 37 communes sous sa responsabilité et dirige un effectif de 31 gendarmes.

Dans son rapport, le lieutenant Schneider a précisé, qu'en règle générale, il y avait eu en 2019 **une augmentation des délits sur**

Chaque fin d'année, la gendarmerie communique à la mairie un bilan sur l'ensemble des délits qui se sont déroulés sur la commune.

Evolution des délits sur la commune :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019 au 1er nov.
Nombre	33	39	30	60	53	45
Evolution		18%	-23%	100	-12%	-15%



Répartitions des délits :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2018 au 1er nov.	2019 au 1er nov.	Évolution 2019/2018
Les atteintes aux biens	32	28	20	44	28	18	25	+7
Dont	Cambriolages	23	14	6	23	14	10	+1
	Vols simples	6	7	2	5	3	8	+7
	Vols liés aux véhicules	2	3	7	6	4	2	-2
Dégradations de biens	1	2	2	2	3	3	0	-3
Atteinte à la tranquillité publique			4	6	13	12	8	-4

l'ensemble des communes exceptées pour les communes adhérentes à la participation citoyenne comme Rouillon.

Y-a-t-il un lien ? Peut-être même si il est difficile de l'affirmer. Il y a actuellement 6 communes participant à ce dispositif et bientôt 9. La gendarmerie cherche toujours à faire adhérer le maximum de communes.

Sur Rouillon, il y a actuellement 11 référents citoyens et le lieutenant Schneider aimerait augmenter ce nombre. Il est à la recherche de volontaires surtout dans les nouveaux quartiers comme le lotissement des Bourdonnières.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous signaler à la mairie.

Les tableaux reprennent quelques chiffres communiqués par la gendarmerie.

À la date du 1^{er} novembre 2019, on constate une augmentation du nombre d'atteintes aux biens par rapport à l'année 2018 mais ce nombre reste du même ordre de grandeur si on tient compte des mois de novembre et décembre. En particulier, il n'y a pas eu d'évolution nette des cambriolages (autour de 10 pour 2019) et ce sont les vols simples (sans effractions) qui ont augmenté.

En ce qui concerne les cambriolages, le lieutenant a précisé que les effractions se faisaient le plus souvent par les fenêtres. Il faut donc penser à bien les protéger.

Enfin, on constate une légère baisse du nombre total de délits sur la commune.

LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION

Nous travaillons en proximité avec les services de gendarmerie et nous sommes attentifs à faciliter leurs actions par des relations régulières et la mise en œuvre de moyens à la hauteur de leurs attentes. Les référents citoyens jouent avec succès leur rôle de conseil auprès de leurs voisins depuis 2012.

Les chiffres sont plutôt bons cette année mais la sécurité est un sujet devant faire l'objet d'une recherche d'amélioration permanente. L'an passé, les élus avaient répondu favorablement à la demande des gendarmes de mettre en place quelques dispositifs vidéos sur la commune.

Compte tenu de l'approche territoriale du groupement de gendarmerie, la réflexion a été partagée avec les communes voisines. Un groupement inédit de commandes s'est donc constitué à l'échelle des communes voisines volontaires. Le déploiement a donc été retardé pour permettre une meilleure

efficacité par une mutualisation technique et financière. La procédure d'appel d'offres est lancée et le déploiement est programmé pour la fin du premier trimestre 2020. N'oubliez pas que votre vigilance et votre attention aux conseils des services de la gendarmerie restent les éléments clés de la sécurité.

LA MAISON MÉDICALE EST OUVERTE DEPUIS LE 2 JANVIER

Le sujet a été l'objet d'une mobilisation à la hauteur des enjeux et des attentes de la population de notre territoire.

Souvenons-nous du contexte, patiemment accompagné par les élus depuis 5 ans, de voir une nouvelle dynamique s'installer sur le cabinet médical existant.

Tous les acteurs ont été informés de nos intentions et nous avons attendu l'extrême limite pour s'engager dans des travaux.



L'équipe projet

Aucun jugement à notre niveau, le contexte général n'est favorable pour personne ici comme ailleurs. Notre volonté a été d'agir pour faire face dans les temps à un risque avéré que dès 2020, il n'y aurait plus de médecins généralistes sur la commune.



Remise des clés le samedi 21 décembre 2019

Les élus ont pris leurs responsabilités et ont choisi de réhabiliter les anciens ateliers, bien placés au centre de la commune et peu utilisés, pour une transformation en maison médicale avec 3 cabinets.

Le Docteur Bricaud a choisi d'intégrer cette maison médicale et permis à Antoine Janvier, en préparation de thèse pour être docteur en médecine, d'intégrer la maison médicale comme médecin assistant. L'objectif d'assurer une transition, suite au départ en retraite du Docteur Gilbert, sans

rupture est donc rempli. A leur demande et sans réserve de notre part, rappelons que le cabinet médical des Sources rue des Fontaines reste un choix immobilier pour de nouveaux professionnels, y compris médecins généralistes, et accueille toujours les praticiens en chirurgie dentaire et podologie.

Bienvenue au médecin assistant Antoine Janvier et merci de lui réserver le meilleur accueil.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA MAISON DE RETRAITE



L'EHPAD Le Champ de l'Ormeau accueille depuis décembre dernier Madame Pauline Le Paih en tant que directrice en remplacement de Monsieur Pattier promu à de nouvelles fonctions dans le même groupe.

Madame Le Paih est née au Mans. Elle est titulaire d'un Master Direction des structures médico-sociales. Après avoir travaillé dans le maintien à domicile en tant que directrice à Chinon, elle a pris son premier poste dans une résidence médicalisée à Rouillon.

Les 79 résidents du Champ de l'Ormeau sont entourés par une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'un méde-

cin coordonnateur, d'une ergothérapeute, d'une infirmière coordonnatrice, d'infirmières, d'un psychologue, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques et d'agents de service hôtelier.

Treize chambres sont dédiées à l'unité protégée afin d'apporter un cadre sécurisant aux personnes âgées désorientées (pathologies Alzheimer et apparentées).

La résidence est un lieu de vie serein qui offre à ses résidents un accompagnement global et personnalisé. L'architecture a été étudiée pour allier l'intimité des chambres individuelles et l'accès pour tous à des lieux de vie collectifs conviviaux.

Les activités sont variées :

Art floral, poterie, quizz, sorties dans Rouillon, venue des bibliothécaires avec une sélection de livres... Chacun peut trouver son bonheur, l'animatrice a plein d'idées et s'adapte aux centres d'intérêts :

« En avril, les enfants de l'accueil de loisirs viendront à la résidence en même temps que le centre équestre de Sargé-lès-Le-Mans... beaux souvenirs en perspective ! Nous avons hâte ! L'ensemble de l'équipe mobilise son expertise, son écoute et sa bienveillance au quotidien pour apporter toute l'attention nécessaire au bien-être des personnes âgées. C'est un métier exigeant dont ils peuvent être fiers. L'EHPAD recrute régulièrement... les candidatures d'aides-soignants sont les bienvenues ! De plus, nous avons un piano et les résidents seraient heureux si un rouillonais avait envie de venir de temps en temps exercer son talent. »

Le service jeunesse avec les enfants rencontrent régulièrement les résidents dans le cadre des activités.

Le Conseil Municipal souhaite à Madame Pauline Le Paih la bienvenue.

SÉMINAIRE DES MAIRES de Le Mans Métropole à la Futaie

Initié en septembre 2018 par le Président de la métropole, le séminaire des maires s'est déroulé le 2 décembre 2019 à Rouillon.



L'ordre du jour de ces réunions est établi par les maires et permet un partage d'informations et d'orientations de la métropole.

Nous avons donc eu le plaisir d'accueillir tous les maires sur le site de la Futaie à Rouillon, lieu de foncier préservé de 14ha et d'immobilier, propriété de la commune, et support de développement du pôle d'excellence en agriculture métropolitaine.

Après nos travaux, les maires ont partagé un buffet à base de produits AB en circuit très court puisque issus des jardins de Vaujoubert. Ce fut également l'occasion de rencontrer Amandine Deboisse, future chef de l'exploitation maraîchère en charge d'une production de légumes AB à destination de la restauration scolaire et notamment les restaurants des écoles gérés directement par les communes.

UN ACADÉMICIEN À ROUILLON

Après avoir commencé le basket à 12 ans à l'Avenir Saint Pavin du Mans, Claude Guimier, Jacques Frey et André Olivier ont lancé une équipe masculine à Rouillon en 1977.

C'est sur le terrain de l'école que l'aventure commence avec l'appui de M. Bohec. Après avoir été hébergée aux Champs Longs, à la Briqueterie et à l'Université, l'équipe a apprécié la construction du gymnase. Et c'est aidé par Janine Chéneau, secrétaire depuis nombreuses années, que le club a prospéré.

Claude après une fracture a arrêté de jouer mais est resté un membre très actif. Il est ensuite devenu président jusqu'en 2016 et après 30 ans de présidence, il a passé le flambeau à Franck Dekens. Il est toujours présent en entraînant les poussines et les poussins le mercredi après-midi et en assurant de multiples fonctions.

Après avoir reçu la médaille d'argent puis celle d'or de la Ligue Départementale du Basket, le 12 janvier c'est au niveau régional que son engagement a été reconnu.



Il est devenu académicien de la Ligue Régionale du Basket et c'est avec émotion qu'il a reçu cette distinction.

ŒUVRE DE STREET ART

En décembre vous avez pu voir apparaître une œuvre de Street art auprès de la mairie.

Il s'agit d'une des œuvres du festival « Plein Champ » édition 2019 au cours duquel ont été créées 20 fresques originales d'artistes locaux et nationaux. Certaines de ces créations ont été réalisées sur des supports en béton de la marque Stabivoile (modèle G2T250) et aux dimensions de 6 mètres de large (3 blocs de 2 mètres) sur 2,50 mètres de haut. Chacun de ces supports comporte une œuvre sur chacune de ses faces.

Dans le cadre de sa politique culturelle et au titre de la promotion des arts et esthétiques sur le territoire, la Ville du Mans a proposé de mettre ces œuvres à la disposition des municipalités de Le Mans Métropole qui souhaiteraient les exposer sur leur commune.

La commune de Rouillon a souhaité en bénéficier et le choix a été confié au conseil municipal jeune qui a retenu les œuvres des artistes Stoul et Hydrane.



UNE SOIRÉE CONVIVIALE pour les vœux du personnel de la commune

Dernière présentation des vœux au personnel de la commune, à la veille des fêtes de fin d'année, pour Gilles Josselin qui a remercié les agents des différents services : administratif, technique, de la restauration et de l'entretien pour le travail réalisé au cours de cette année 2019.

L'occasion aussi pour le maire et les adjoints de féliciter le personnel pour la qualité du travail réalisé et le bon état d'esprit de l'ensemble de l'équipe.

Après les discours et la distribution des cadeaux par les membres du conseil municipal au personnel, la soirée s'est poursuivie par un apéritif dinatoire préparé par Laurent Gunther et son équipe, dans une ambiance très conviviale.



UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE MULTIGÉNÉRATIONNEL

Le comité des fêtes et la municipalité se sont associés comme chaque année pour proposer un spectacle d'acrobaties et jonglerie pour Noël.

Ce spectacle animé par la troupe « Parade Circus », composée de 6 artistes dont 4 enfants, a eu lieu vendredi 20 décembre après-midi dans le gymnase de la commune, histoire de bien clôturer l'année avant les vacances.

Les années passées, il était organisé dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires mais cette année suite à la modification des rythmes scolaires, ce sont les enseignants



aidés des animateurs du service enfance jeunesse qui ont accompagné les enfants au gymnase.

Le spectacle était proposé aux enfants de l'école mais aussi aux jeunes enfants non scolarisés accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents. Des résidents de la maison de retraite ont également pu profiter du spectacle et baigner ainsi dans une ambiance juvénile. Pour clôturer le spectacle qui a ravi petits et grands, un goûter a été offert à tous les spectateurs. Rendez-vous l'année prochaine...



LA POPULATION ROUILLONNAISE



territoire français en lissant sur 5 ans les résultats du recensement.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose à l'Insee de calculer chaque année la population légale de chaque commune du

L'objectif est d'assurer l'égalité de traitement entre les communes. Pour cette année, la population légale a été calculée à la même date soit le 1^{er} janvier 2017, date du milieu de la période 2015-2019.

Les données publiées sont loin d'être anodines puisqu'elles servent de base pour l'attribution aux communes de leurs dotations d'Etat ou bien encore en cette année électorale, pour le calcul du nombre de conseillers municipaux.

La population administrativement retenue pour Rouillon est ainsi de 2 259 habitants au 1^{er} janvier 2017, contre 2 282 il y a un an. A cette population, il faut rajouter 315 personnes (contre 301 précédemment) qui ont un lien avec Rouillon mais que l'Insee classe à part.

Il s'agit des élèves mineurs internes du lycée agricole, des étudiants dont leur habitation familiale est à Rouillon mais qui résident dans une autre commune dans le cadre

de leurs études et des rouillonais qui ont conservé leur habitation sur Rouillon mais qui résident pour un moyen ou un long séjour dans un établissement de santé ou maison de retraite situés sur une autre commune.

La population totale sur Rouillon est ainsi de 2 574 personnes, stable par rapport aux résultats de l'année passée (2 583).

Cette comparaison annuelle est frustrante. En effet, dans les faits les lotissements de l'Orée des Bourdonnières et du Clos Quentin en cours de création au moment du dernier recensement, ont permis ces deux dernières années, l'arrivée de nouveaux rouillonais depuis le second semestre 2017.

Toutes les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans.

Le dernier recensement de la population réalisée sur la commune de Rouillon s'est déroulé entre janvier et février 2017.

Les données publiées cette année, ne font l'objet d'aucun retraitement et sont donc le reflet exact de la population au premier trimestre de cette même année.

Aussi, si nous voulons connaître la tendance réelle de l'évolution de la population rouillonaise, il faut comparer ces chiffres avec ceux du recensement de 2012.

Pour mémoire, la population municipale de Rouillon a varié ces 50 dernières années, selon le rythme suivant :

- 1999 : 2 102 habitants
- 1990 : 1 592 habitants
- 1982 : 1 450 habitants
- 1975 : 864 habitants
- 1968 : 684 habitants

Année	Population Municipale	Population comptée à part	Population totale
2017	2 259	315	2 574
2012	2 266	253	2 519
% Variation	-0,31%	24,51%	2,18%



Si vous êtes intéressé pour louer un vélo électrique, plus besoin de vous déplacer en centre-ville du Mans, vous avez la possibilité de vous faire livrer votre vélo directement à la mairie de Rouillon!

Pour cela, il vous suffit d'effectuer une réservation par téléphone à l'Espace vélo de la Setram auprès de Stéphane Rodolphe au 02 43 40 66 96 et indiquer que vous souhaitez une livraison en mairie. Dans un premier temps cela ne concerne que les locations annuelles de vélos électriques.

En fonction des stocks de vélo, la Setram conviendra d'un rendez-vous avec vous et le service de la mairie. Il faut compter un délai de 15 jours à compter du moment où un vélo est disponible.

Lors de ce rendez-vous, vous devrez présenter une pièce d'identité et fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois. Vous devrez vous acquitter du règlement de la location ainsi que du versement de la caution (1 035€). Un contrat sera alors établi entre les deux parties. Des conseils d'utilisation seront prodigués par l'agent de la Setram lors du rendez-vous dont la durée est d'environ 45 minutes. Alors plus d'hésitations...

NOUVEAU SERVICE SETRAM Livraison de vélos en mairie



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES UN NOUVEAU BAC ROULANT

Le Mans Métropole souhaite harmoniser le service collecte des déchets afin de participer à l'amélioration du cadre de vie. Chaque foyer sera équipé d'un bac gris roulant normalisé pour les ordures ménagères.

Pour ce faire, Le Mans Métropole va procéder à un état des lieux et a mandaté la société SULO France pour recenser les besoins et distribuer le bac correspondant à la composition du foyer/ou de l'activité.

Pour cela un courrier vous a été envoyé mi-janvier, pour y reprendre deux solutions :

- Soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site : <https://webquest.fr/enquete-bacOM1>, à saisir directement dans la barre d'adresse du navigateur
- Soit en retournant le papier joint complété à l'aide de l'enveloppe prépayée présente dans le courrier

Ensuite un enquêteur passera à votre domicile afin de s'assurer de la bonne taille du bac et vous le remettre en mains propres.

En cas d'absence, les enquêteurs repasseront à des jours et heures différentes. Pour être facilement identifiables, ils seront dotés d'un badge nominatif avec logos SULO et Le Mans Métropole. Leurs camionnettes seront des véhicules de location neutres sans logo.



Pour votre information, un usager ayant déjà un bac normalisé, en bon état et sans barre métallique de renfort, pourra, s'il le souhaite, refuser le nouveau bac sous réserve de la validation par l'agent enquêteur. Par ailleurs, un usager souhaitant un bac plus grand ou plus petit que celui préconisé se verra attribuer le volume demandé.

La livraison des bacs sur notre secteur est prévue sur le premier semestre 2020.

Vous avez jusqu'au 30 janvier 2020 pour répondre à l'enquête, qui permettra ensuite d'approvisionner les bacs correspondants à votre besoin.

TARIF pour l'enlèvement des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou autres

Pour éviter les dépôts sauvages d'ordures sur la commune, le conseil municipal a pris une délibération en décembre dernier afin de sanctionner les contrevenants.



En effet, la municipalité déplore le dépôt quasi récurrent de sacs d'ordures ménagères dans les endroits publics non prévus à cet effet. Il est rappelé que tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit est interdit.

Pour les contrevenants, des poursuites pénales sont tout à fait possibles pour non-respect de la réglementation et atteinte à l'environnement. Nonobstant ces poursuites, l'enlèvement et l'élimination de ces dépôts illicites ont un coût pour les collectivités.

Aussi, dorénavant ce coût sera à la charge des contrevenants qui auront pu être identifiés, selon la procédure de l'état exécutoire avec recouvrement par les services du Trésor Public.

Le coût d'enlèvement des objets déposés illicitement dans un lieu public (un sac d'ordures ménagères, un carton ou autre) est donc répercuté selon des modalités précises, l'objectif étant de :

- de sanctionner financièrement les personnes qui déposent des ordures ménagères, cartons, bouteilles, plastiques etc... dans des endroits non adaptés par une amende forfaitaire de 130 €
- de fixer le traitement de ces dépôts sauvages à leur coût réel soit selon le barème en vigueur pour l'intervention des services techniques de la commune soit par un prestataire extérieur pour un traitement adapté de déchets spéciaux et ce à partir du 1^{er} janvier 2020

Ci-dessous le planning du premier semestre de collectes

Collecte des ordures ménagères le matin - sortir son bac roulant la veille, à partir de 19h.		Collecte sélective le matin tous les 15 jours - sortir son bac roulant vert la veille, à partir de 19h.		Modification des jours de passage liés aux jours fériés.	
janvier	février	mars	avril	mai	juin
jeudi 2 vendredi 3 Lundi 6 Mardi 7 Mercredi 8 jeudi 9 vendredi 10 Lundi 13 Mardi 14 Mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 Lundi 20 Mardi 21 Mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 Lundi 27 Mardi 28 Mercredi 29 jeudi 30 vendredi 31	Lundi 3 Mardi 4 Mercredi 5 jeudi 6 vendredi 7 Lundi 10 Mardi 11 Mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 Lundi 17 Mardi 18 Mercredi 19 jeudi 20 vendredi 21 Lundi 24 Mardi 25 Mercredi 26 jeudi 27 vendredi 28	Lundi 2 Mardi 3 Mercredi 4 jeudi 5 vendredi 6 Lundi 9 Mardi 10 Mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 Lundi 16 Mardi 17 Mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 Lundi 23 Mardi 24 Mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 Lundi 30 Mardi 31	Mercredi 1 jeudi 2 vendredi 3 Lundi 6 Mardi 7 Mercredi 8 jeudi 9 vendredi 10 Lundi 13 Mardi 14 Mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 Lundi 20 Mardi 21 Mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 Lundi 27 Mardi 28 Mercredi 29 jeudi 30	Mardi 2 Mercredi 3 jeudi 4 vendredi 5 Lundi 8 Mardi 9 jeudi 11 Mardi 12 Mercredi 13 jeudi 14 vendredi 15 Lundi 18 Mardi 19 Mercredi 20 jeudi 22 vendredi 23 Lundi 25 Mardi 26 Mercredi 27 jeudi 28 vendredi 29 Lundi 31	Mardi 2 Mercredi 3 jeudi 4 vendredi 5 Lundi 8 Mardi 9 jeudi 11 vendredi 12 Lundi 15 Mardi 16 Mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 Lundi 22 Mardi 23 Mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 Lundi 29 Mardi 30

BILAN DE L'ANNÉE 2019 ENFANCE / JEUNESSE

RAPPEL

Comme pour les vacances scolaires 2020, les familles feront leur réservation directement via le portail E. enfance

A NOTER

Pour le recrutement des vacances, les animateurs(trices) BAFA ou stagiaires devront envoyer leur candidature (lettre + CV) avant le 28 février 2020 au secrétariat de la mairie à : secretariat.mairie@ville-rouillon.fr

196 enfants âgés de 3 à 17 ans se sont inscrits lors des vacances scolaires aux animations proposées par le service enfance/jeunesse.

Tous ces participants ont représenté 2 678 journées/enfants (2 546 journées/enfants en 2018) et 2 856 repas préparés par la restauration (Laurent et Marine).

L'année 2020 s'organise peu à peu, sachez d'ores et déjà que l'accueil de loisirs enfance jeunesse sera ouvert aux :

- vacances d'hiver : du 17 au 28 février (10 jours)
- vacances de printemps : du 14 au 24 avril (09 jours)
- vacances d'été : du 6 au 31 juillet (fermé le 13 et 14) et du 17 au 28 août
- vacances d'automne : du 19 au 23 octobre (à confirmer)

LES PREMIERS PROJETS POUR LES VACANCES 2020

- un thème sur « Arts en scène, A la recherche des mondes perdus, La tête dans les étoiles ... »
- la mise en place de stages sportifs ou culturels pour les plus de 9 ans.
- la continuité des réunions « forum discussion » avec les ados avant les vacances pour préparer leur programme selon leurs idées.
- de nouvelles activités pour les séjours estivaux

Pascal et son équipe souhaitent à toutes les familles une bonne année 2020

Compte-rendu des vacances d'automne 2019 70 enfants et 23 ados âgés de 3 à 17 ans

Accueil de loisirs :

L'originalité du thème « sur ma Ville, mon Département, ma Région », à partir d'activités manuelles, de grands jeux et sorties, ont motivé plus d'enfants sur la première semaine que la seconde.

Pour les 3/5 ans, les ateliers ont été accés sur l'automobile avec la fabrication d'un circuit géant, de voitures de course et d'un mini panier de basket.

Les 6/11 ans ont créé avec du carton un monopoly version Rouillon, le stade du MMArena, le parc Théodore Monod et une maquette du Mans avec l'enceinte gallo-romaine. Grâce à la disponibilité de M. Liget, les plus de 9 ans ont découvert son entreprise et fabriqué un cadre photo en bois. Pendant ce temps, les 6/9 ans participaient à un grand jeu à la Maison de l'Europe et les petits visitaient la ferme de la Futaie pour ramener de la salade.

Des grands jeux sur le patrimoine sous forme de quizz ou photos ont été mis en place ainsi qu'un rallye avec les commerçants sur la commune. Pour agrémenter le programme, les enfants ont assisté à l'entraînement des joueurs du Mans FC ou du MSB, visité le musée de l'automobile et le musée du bois et de la forêt à Jupilles où se sont défoulés au trampoline park.

Accueil de loisirs adolescents :

Afin d'impliquer les ados, deux rencontres ont été proposées. L'une pour préparer le programme et faire le bilan de l'été avec eux. Et l'autre pour réfléchir sur les projets à venir.

23 ados se sont inscrits très rapidement sur des sorties telles que la journée à St-Nazaire, l'escape game, le tournoi de laser game, le XL trampoline jump, ou l'après-midi cinéma et patinoire.



A leur demande des tournois sportifs au gymnase ont été planifiés ainsi qu'une initiation à la technique de DJ encadrée par des intervenants. Des soirées murder, pizza et Halloween (repas, déguisements et film) ont agrémenté ces vacances.

A leur demande, Pascal organisera une rencontre avec eux en décembre et janvier, pour élaborer les grandes lignes des vacances d'hiver et discuter des séjours d'été.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Pour clôturer leur première année de mandat, les conseillers juniors ont travaillé sur la préparation de leur discours pour la réunion publique et sur la collecte de jouets pour le Secours populaire. La collecte s'est déroulée du 02 au 15 décembre au pied du sapin dans le hall de la mairie.

Les conseillers juniors remercient tous les donateurs, qui permettront d'offrir un Noël et de rendre heureux, de nombreux d'enfants.

Dès le mois de janvier, les jeunes travailleront sur de nouveaux projets tels que la soirée jeux de société, l'agrandissement du garage vélo et la préparation de la journée à Paris, prévue le 21 avril, avec la visite du Sénat.

Les jeunes du Conseil Municipal Jeunes vous souhaitent une bonne année 2020.



MERCREDIS LOISIRS

Depuis septembre en moyenne 24 enfants sont présents sur les mercredis loisirs. Plusieurs activités ont été mises en place : Atelier cuisine, activités autour de l'automne, décoration d'halloween et de Noël...

Le projet : « Noël à Rouillon » a été réalisé sur le mois de novembre et décembre, les enfants ont pu décorer les sapins, bonhommes de neige et panneaux. Nous remercions le service technique et les résidents de la maison de retraite pour leur collaboration.

Diverses sorties ont été proposées aux enfants Gulli parc, patinoire, cinéma et pour clôturer l'année un spectacle de Noël à la salle des concerts du Mans.

REPAS DE NOËL À L'ÉCOLE

Le repas de Noël a eu lieu fin décembre, comme chaque année, pour les enfants prenant leur repas au restaurant scolaire. L'équipe enseignante, des parents d'élèves, le personnel et les élus ont profité de ce grand moment convivial qui a réuni plus de 240 personnes en 2 services.

La municipalité remercie les 8 parents d'élèves bénévoles qui ont apporté leur aide au service avec une très bonne maîtrise, et également Laurent et son équipe de restauration qui ont préparé ce repas, ainsi que toute l'équipe d'animation, qui a participé au service et à la splendide décoration du restaurant scolaire.

Ce repas de Noël fut une grande découverte gustative pour les enfants, et un joyeux événement avec la présence du Père Noël, organisée par l'AIPER.

Que d'émotions pour les petits !



AMÉNAGEMENT

d'un giratoire route de Laval et des liaisons vers la route de Beaugé.

Les travaux d'aménagement des carrefours giratoire sur les routes de Laval et de Beaugé ainsi que la voie nouvelle et les voies vertes, ont redémarré le 23 Septembre 2019.

Un nouveau planning des travaux a été établi :

Travaux d'eau, secteur 1	fin septembre
Travaux de réseaux, secteur 1, 3 et 4	fin septembre à fin octobre
Travaux de terrassement et de structure de voirie, secteur 3	fin octobre à mi-novembre
Travaux de structure de voirie, secteur 1, 2 et 4	fin novembre à mi-décembre
Travaux d'éclairage public, secteur 1, 3 et 4	mi-novembre à début décembre
Travaux de terrassement et de structure de voirie, secteur 6	décembre 2020
Travaux de plantations, secteur 1, 2, 3, 4 et 5	hiver 2019 / 2020
Mise en circulation sur les voiries provisoires	janvier 2020
Travaux de réseaux, secteur 3	février 2020
Voie verte : Travaux de revêtement et ouverture à la circulation	mars 2020
Mise en œuvre des enrobés, secteur 1, 2, 3, 4 et 6	mi avril 2020
Ouverture complète de la circulation des voies nouvelles	fin avril 2020
Engazonnement, secteur 3	avril 2020



" L'EUROPE ET LA SARTHE : UN TERRITOIRE ET DES PROJETS "

Plus qu'une semaine pour découvrir l'exposition

Toute l'année l'Union européenne co-finance de nombreuses réalisations sur nos territoires, qu'ils soient ruraux et urbains. Par exemple, saviez-vous que toutes les 3 minutes en France, un nouveau projet est co-financé par les fonds européens ? Et que la Région Pays de la Loire est gestionnaire de 957,6M€ sur la période 2014-2020 ?

Par la réalisation d'une toute nouvelle exposition sur la politique de cohésion, la Maison de l'Europe souhaite informer les Sarthois des réalisations cofinancées par l'Union européenne sur notre territoire. Disponible dès le 25 septembre 2019 à l'emprunt, l'exposition intitulée « L'Europe et la Sarthe : un territoire et des projets » met en lumière des projets d'équipements de nos villes, d'aide aux PME ou d'accompagnement à l'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi dans le département de la Sarthe. Elle est composée de 15 panneaux avec pour intérêt de faire savoir aux usagers de nos villes que des fonds européens arrivent jusque dans les lieux que nous fréquentons quotidiennement sans pour autant que nous le sachions déjà.



Nous avons décidé de vous la proposer en exposition dans la salle du conseil du 10 au 31 janvier, en accès libre pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Dates à retenir EXPOSITION

Vous avez sans doute rencontré dans les rues de Rouillon, chez certains commerçants, à la mairie, au marché du soir... Marc Gautier, photographe amateur habitant à Rouillon.

En effet, pour la dernière exposition du mandat municipal, vous pourrez apprécier des photos de personnes qui participent à la vie de la commune à travers leur métier.

Ces photos ont été prises avec le consentement des personnes mais sans qu'elles s'en aperçoivent, ne sachant pas quel jour Marc Gautier passerait.

Vous êtes cordialement invités au vernissage de l'exposition qui aura lieu le vendredi

7 février 2020 à 18h30

dans la salle du conseil municipal

Programme Habitat Qualité

Améliorez votre résidence principale ou votre logement locatif.

Des subventions pour vos travaux.
Un accompagnement gratuit.

Contactez l'Association Soliha, Solidaires pour l'habitat.

www.lemansmetropole.fr/ahabitat

Association Soliha, Solidaires pour l'habitat
47 rue Pasteur-Lignou 72000 Le Mans
02 43 42 12 72 - contact.sarthe@soliha.fr

PROGRAMME HABITAT QUALITÉ Permanences de l'association SOLIHA

Le programme Habitat Qualité est lancé depuis le 3 septembre 2018 dans toutes les communes de Le Mans Métropole. Il permet d'aider les propriétaires privés du territoire dans leur projet de rénovation et ou de mise en location.

Il apporte un conseil expert sur le projet, que ce soit pour les travaux ou le conventionnement du logement, par exemple. Il facilite la recherche et la constitution de demandes de subvention pour la réalisation des travaux.

Le Mans Métropole a confié à l'association SOLIHA Sarthe la mission d'accompagner les propriétaires pour mener à bien leur projet de travaux grâce à une assistance gratuite, à la fois sociale, administrative, technique et financière.

Une permanence aura lieu à la mairie de Rouillon le mercredi 10 juin 2020 de 15h à 16h30.

Pour plus d'information sur le programme Habitat Qualité, vous pouvez consulter la page dédiée de Le Mans Métropole.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Le Comité des Fêtes vous invite
à une soirée Théâtre au Lycée Agricole
le 14 mars 2020 à 20h30
avec la troupe du bocage de Pruillé le Chétif.
La pièce jouée est "Le coup de la carotte"



Une permanence pour la vente de billets
dans la galerie d'Intermarché
le 29 février et 7 mars de 9h à 12h30

DÎNER DANSANT - SOIRÉE ANTILLAISE
Organisée par l'EGR Basket

Samedi 25 avril 2020
À partir de 19h30

Salle VAUJOURBERT - ROUILLON

Avec au menu un Jambalaya
Inscriptions au 06 67 17 54 37
ou par mail :
emmanuelle.dekens@gmail.com

TARMAC POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE CHEZ EUX
Vers plus de dignité!

EN TOUTE MAUVAISE FOI
Une comédie déjantée de Victor Marcy

**YVES SONDY
JOCELYNE COUVRORD
JEAN-PIERRE PICHON
MARIE-CELINE DUROIS
LYDIE DOUIN**

MISE EN SCÈNE : PHILIPPE CORBE
PRODUCTION THÉÂTRE DE L'ACTUALIA

Mardi 4 février 2020 - 20H
SALLE VAUJOURBERT - ROUILLON

Réservations : 02 72 46 45 71
Tarif : 10€ - gratuit pour les - de 10 ans

Samedi 1^{er} février

12^e Grande Fête
de l'EGR football
avec l'orchestre Fabien Lorth

19H30
SALLE DE VAUJOURBERT
ROUILLON

25€ ADULTE 12€ ENFANT

MENU
KIR ou PUNCH*
CHOUCRROUTE ou
ASSIETTE ANGLAISE
1 bière pression* ou
1 verre de vin* ou 1 jus d'orange
FROMAGE + CAFÉ + DESSERT

RESERVATION AVANT LE 27 JANVIER AU
06 60 53 97 61
OU AU
RESTAURANT A L'INSTINCT

50 ANS DE L'EGR

Samedi 6 juin 2020

A l'image de ses 40 ans, L'EGR regroupant les 4 sections sportives (Tennis, foot, basket et volley) vous propose, en partenariat avec la municipalité, une journée exceptionnelle pour fêter son demi-siècle d'existence. Rendez-vous au niveau du complexe sportif, dès 12h, pour passer de supers moments entre adhérents et amis :

- Repas pique-nique avec buvette et barbecue à disposition

- Dès 15h, activités ludiques et sportives ouvertes à tous
- Dîner spectacle dans les bulles de tennis, animé par la troupe de John Morisson, sur réservation (tarifs : adultes : 22€, enfants - de 12 ans : 15€)
- Feu d'artifice musical à minuit ouvert à tous les Rouillonnais

Des détails et les modalités d'inscription vous seront communiqués ultérieurement.

LE CLUB RANDO SPORT LOISIRS

Laval en habits de lumière

Le jeudi 12 décembre 2019, 27 randonneurs, au départ de Rouillon, se sont rendus en mini bus à Laval pour découvrir la ville.

Le matin : Visite guidée de la cité du lait «Lactopôle» un musée unique qui nous a permis de découvrir l'ancienne laiterie de Laval ainsi qu'une importante collection d'objets dédiée à l'univers laitier rappelant toute l'évolution des métiers du lait (ainsi que certains souvenirs de jeunesse !).



L'après midi : Visite guidée du château de Laval ainsi que son musée d'Art Naïf. Le terme « Naïf » ayant été adopté dès la fin du 19^{ème} siècle pour qualifier les œuvres du Douanier Rousseau (originaire de Laval).

En soirée : Visite guidée de la vieille ville de Laval et ses magnifiques illuminations pour le plus grand plaisir des yeux. Après un excellent repas au restaurant « Le Palladium » visite du marché de Noël. C'est avec le souvenir d'une superbe journée, riche en couleurs et en culture, que notre groupe a regagné Rouillon.

RAPPEL : Notre club organise mensuellement 2 randonnées pédestres dominicales (une en matinée et une à la journée).



N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le calendrier de nos sorties et ainsi découvrir l'ensemble de nos activités.

Événements à venir :

Du 21 au 28 Juin 2020 : séjour randonnée pédestre en Ariège au Village Vacances CAP FRANCE d'Ax les Thermes. (Quelques places restent disponibles).

Pour tous renseignements ou plus d'infos, merci de nous contacter par mail :
randorouillon72@gmail.com

www.randorouillon.fr

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT AMICALE DE ROUILLON

L'Amicale de Rouillon vous présente ses meilleurs vœux pour 2020

Avec plus de 230 adhérents, l'Association Générations Mouvement Amicale de Rouillon enregistre une augmentation régulière de ses effectifs. Pas besoin d'être retraité pour adhérer à notre association qui offre un large choix d'activités, tant intellectuelles que sportives et récréatives. Il est possible d'adhérer à tout moment de l'année pour la somme de 17 €, assurance comprise. La carte d'adhérent est valable du 1er janvier au 31 décembre. En plus des activités organisées par l'Amicale, elle permet de profiter de réductions dans certains magasins ou agences de voyages et elle offre également la possibilité de participer aux repas, spectacles, séjours rando et voyages organisés par le secteur Le Mans-Ouest et la Fédération de la Sarthe.

QUELQUES TEMPS FORTS de cette fin d'année 2019

- Découverte de Marolles-les-Braults
- Visite du musée de la forêt de Jupilles, repas au restaurant de Saint-Vincent-du-Loroüer et randonnée à Chahaïgnes, entre vignes et forêts.
- Visite du château de Versailles et de ses jardins avec spectacle des Grandes Eaux Musicales.
- Repas dansant du secteur Le Mans-Ouest à Pruillé-le Chétif qui a rassemblé plus de 200 personnes.
- Sortie à Baugé pour un repas animé suivi d'un grand spectacle musical.
- Repas dansant de notre Amicale.
- Thé dansant animé par Bruno Buon avec plus de 250 danseurs.
- Bûche de Noël avec danse et jeux de société.
- Sortie avec déjeuner à la Michaudière, visite de la biscuiterie de Lonlay-L'Abbaye et découverte des villages illuminés de l'Orne.

DATES À RETENIR

- Lundi 2 mars 2020 :
Spectacle au Palais des Congrès
« Les Pépites de l'Amérique du Sud »
- Mardi 17 mars 2020 :
thé dansant ouvert à tous, animé par Nicolas Devoir, salle Vaujoubert.
Entrée : 7 € (goûter offert)
- Dimanche 29 mars 2020 :
Théâtre avec la Comédie Béloise
« Le tablier, le képi et la soutane »
14h30 salle polyvalente de Trangé.
Entrée : 7 €
- Jeudi 28 mai 2020 :
Sortie au Haras du Pin pour un déjeuner au restaurant, un spectacle équestre et la visite d'une cave cidricole.

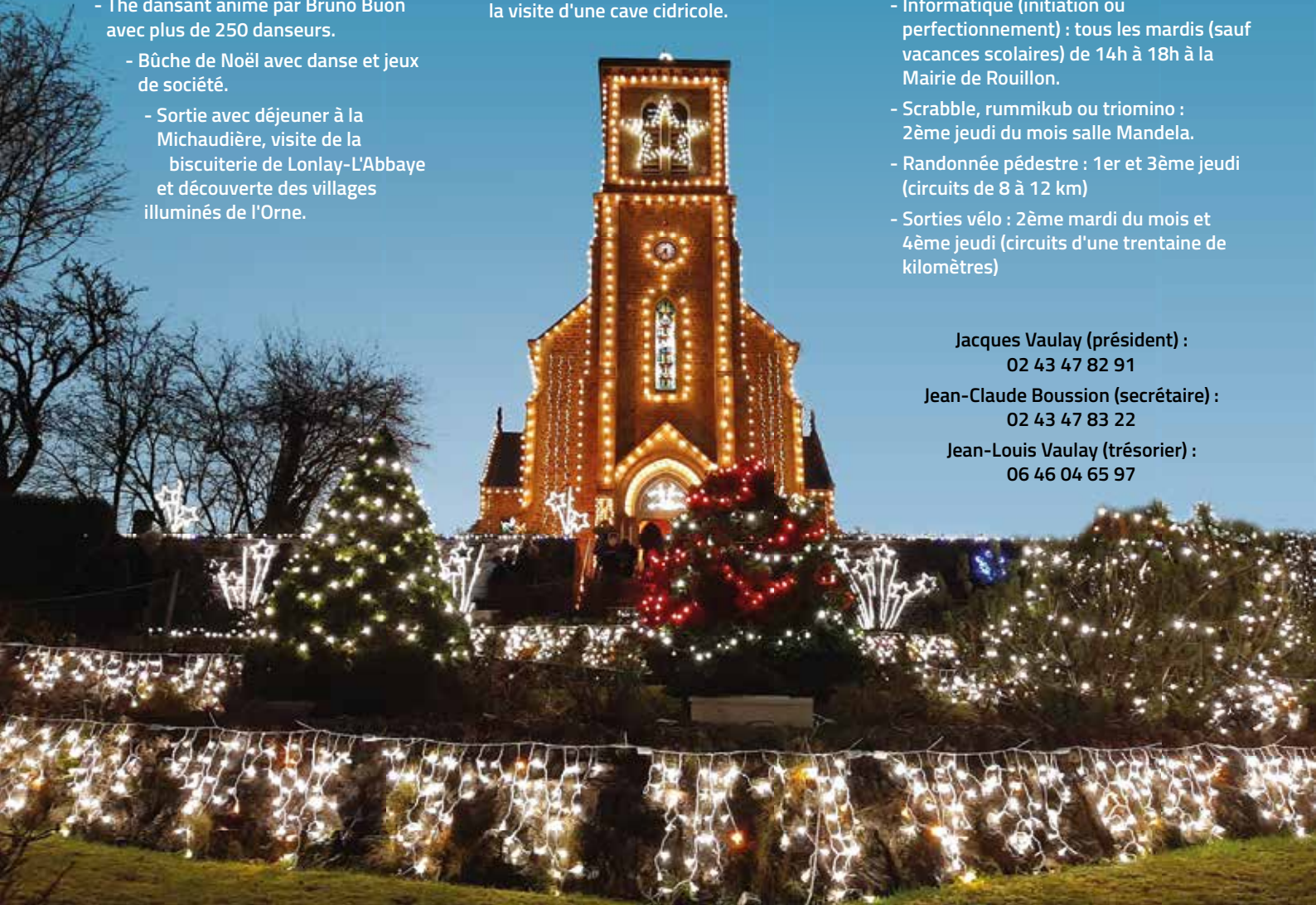
ACTIVITÉS PROPOSÉES chaque mois

- Gymnastique et équilibre « Siel bleu » :
Le mercredi matin, salle Gandhi.
(3 groupes : 9h, 10h et 11h)
- Boules : tous les jeudis à 14h
(sauf le 1er jeudi du mois).
- Bowling Boulevard Cugnot au Mans :
un vendredi après-midi par mois (payant)
- Cartes (tarot ou belote) :
Tous les jeudis à 14 h, salle Mandela.
- Concours culturel : un jeu par trimestre.
- Danse : tous les mercredis d'octobre
à fin avril (sauf vacances scolaires) de
20h30 à 22h30 salle des Associations à
Vaujoubert.
- Informatique (initiation ou
perfectionnement) : tous les mardis (sauf
vacances scolaires) de 14h à 18h à la
Mairie de Rouillon.
- Scrabble, rummikub ou triomino :
2ème jeudi du mois salle Mandela.
- Randonnée pédestre : 1er et 3ème jeudi
(circuits de 8 à 12 km)
- Sorties vélo : 2ème mardi du mois et
4ème jeudi (circuits d'une trentaine de
kilomètres)

Jacques Vaulay (président) :
02 43 47 82 91

Jean-Claude Bousson (secrétaire) :
02 43 47 83 22

Jean-Louis Vaulay (trésorier) :
06 46 04 65 97



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Une année 2020 remplie d'activités

Familles Rurales de Rouillon (la présidence, le bureau et le conseil d'administration) vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Nous invitons l'ensemble des rouillon-nais, et notamment les nouveaux habitants, à venir découvrir nos activités et faire vivre notre association.

Depuis la rentrée, les activités de l'association ont repris avec le succès habituel, avec une activité supplémentaire le Qi gong à la salle Vaujoubert le vendredi de 9h30 à 10h30.

L'atelier Magie proposé lors du forum n'a pu ouvrir en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Chacune des activités est sous la responsabilité de deux bénévoles.

- Brigitte et Florence pour le Dessin Peinture,
- Michelle et Sylvie pour le Step,
- Maryvonne et Jeanine pour l'Art Floral,
- Annie et Christine pour le Pilates,
- Claudine pour le Tarot,
- Françoise et Pierre pour le Yoga.
- Rachel pour le Qi gong

Les bénévoles sont chargés du suivi des activités et des inscriptions. Ils servent de liens avec les professeurs.

Une activité vous intéresse ?

Même en cours d'année, n'hésitez pas à nous appeler au 07 86 49 49 17 pour connaître les possibilités d'inscriptions.

Nous avons à votre disposition notre site internet sur lequel vous trouverez les renseignements sur nos diverses activités :

www.familles-rurales-rouillon.
jimdo.free.com

Ce site a également été réalisé et mis à jour bénévolement par Audrey.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 7 octobre 2019 dans une ambiance conviviale. Nous renouvelons notre souhait pour une plus grande participation de nos adhérents à cette assemblée.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 14 membres bénévoles élus, suite au départ de Jeanine LAUNAY que nous remercions pour sa longue participation au sein de l'association, mais reste référent de l'activité Art Floral.



L'évènement principal de notre association reste le bric à brac qui a encore connu un franc succès autant chez les visiteurs que chez les exposants.

Pour 2020, il aura lieu le dimanche 17 mai 2020, avenue du Bocage et rue de la Mussotrie : de 8 h à 17 h.

Les réservations seront prises à partir du Lundi 20 avril 2020, au numéro de l'association.

Les tarifs restent inchangés : 7 € les 3 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. Comme les autres années, il y aura possibilité de se restaurer sur place.

Cette manifestation mobilise une quarantaine de bénévoles qui, à partir du mois de mars, préparent cette journée pour que les visiteurs et les exposants passent un agréable moment en notre compagnie.



ROUILLON VILLAGE EUROPE

Notre association tiendra son Assemblée Générale le vendredi 31 janvier à 20h30 Salle Gandhi.

Ce sera l'occasion de retracer le bilan 2019 et l'agenda 2020.

Pour 2020, nous recherchons de nouvelles familles Rouillonaises pour participer au jumelage avec Burdinne (Belgique Francophone).

Toute personne intéressée par le jumelage peut venir assister à cette assemblée générale. Ou contactez dès à présent notre président Joël Besson au 02 43 47 86 51

Nous invitons également tous les rouillonais à participer à notre soirée Dîner & Spectacle du samedi 7 mars 2020 à Vaujoubert.

Samedi 7 mars 2020
À partir de 19h30
Salle Vaujoubert – Rouillon

Dîner & Spectacle

Avec Albert Meslay
Humoriste

AVANT LA RÉVOLUTION,
LE MANDARIN RUD
MAÎLE HONORABLEMENT JEUNE,
C'ÉTAIT L'ANCIEN RÉGIME.

Soirée dansante

24 euros / personne (hors boissons)
(enfant : 10 euros)

Au menu de cette soirée conviviale du 7 mars 2020:

- Apéritif
- Jambalaya (spécialité Louisiana) (cuisinée sur place)
- Fromage
- Dessert + Café

> Inscription préalable avant le 22 février 2020:
 • Inscription auprès des membres de l'association
 • ou de Joël Besson: 02 43 47 86 51
 • Toute inscription sera validée après paiement

Organisé par l'association de jumelage avec Burdinne (Belgique)
"Rouillon, Village d'Europe"

Nous espérons voir de nombreux Rouillonais à cette soirée qui sera, encore une fois, gourmande, humoristique et dansante !

**RÉSERVEZ VOS PLACES
AVANT LE 22 FÉVRIER !**



L'AIPER

En ce début d'année 2020, l'AIPER vous présente ses meilleurs vœux !

Pour bien terminer l'année 2019, l'AIPER a invité le Père Noël à un goûter avec les enfants de maternelle suivi d'un repas à la cantine de l'école pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Nous le remercions pour sa venue, ainsi que les parents d'élèves pour l'aide apportée à l'équipe de la restauration.

Pour 2020, nous innovons avec l'organisation d'un bal costumé ouvert à toutes les familles de l'école de Rouillon. Celui-ci aura lieu à Vaujoubert le dimanche 26 janvier de 15h à 17h.

Comme chaque année, nous projetons diverses actions afin de financer les sorties scolaires des enfants de l'école de Rouillon.

En 2020, nous proposerons une vente de brioches et de boîtes décorées avec les dessins des enfants.

Par ailleurs, nous organiserons pour les élèves de Maternelles et Ulis une chasse aux œufs le samedi 4 avril et, pour les familles, un pique-nique suivi d'un après-midi jeux le samedi 16 mai.

La traditionnelle fête de l'école se tiendra le vendredi 19 juin 2020.

Vous pouvez retrouver les informations de l'association sur notre page internet :

rouillon.fr/a-i-p-e-r

Ainsi que sur notre page Facebook

LES P'TITS LOUPS

Avec l'arrivée de trois collègues, nous pouvons ouvrir les portes de l'association tous les mardis et jeudis matin, à la salle Gandhi de 10h à 11h30.

Notre bourse aux jouets et puériculture, a eu une nouvelle fois un grand succès, elle sera reconduite en novembre 2020.

Notre porte ouverte s'est déroulée le samedi 18 janvier 2020, salle Gandhi de 9h30 à 12h30. Les parents ont découvert l'univers dans lequel évoluent leurs enfants. Et futurs parents et nouvelles assistantes maternelles étaient les bienvenus.

EGR VOLLEY

La section volley-ball et moi-même, profitons de ce premier numéro de l'année pour offrir nos meilleurs vœux pour 2020 !

Nos équipes ont repris le championnat en ce début d'année après une trêve pendant les fêtes de fin d'année. Fin décembre, nous étions exactement à mi-parcours dans le championnat.

L'équipe 1, en championnat Poule 1, est actuellement très bien placée puisqu'elle occupe la seconde place. L'objectif de cette deuxième partie de saison est de continuer cet excellent parcours.

Nous avons toujours deux équipes en Poule 3 dont les effectifs se sont renforcées en début de saison.

Elles occupent actuellement la 4^{ème} et 7^{ème} place, et seront amenées à se rencontrer lors des matchs retours le 10 février.

Prochains évènements :

Tournoi inter poules à partir de mi-avril.

Tournoi du 8 mai.



Pour tout renseignement :

- Philippe Janvier : 02 43 47 83 90 ou 07 83 70 56 43
Mail. anbama@orange.fr
- Sébastien Boyas
sebastien.boyas@hotmail.com

Vous trouverez aussi des informations sur l'activité du club sur : www.rouillon.fr (rubrique associations).

www.leolagrangevolley72.fr

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

L'équipe de la Bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette année vous apporte de bonnes lectures. Nous sommes là pour vous conseiller, vous faire découvrir les nouveautés et profitons de l'occasion pour remercier nos fidèles lectrices et lecteurs.

Permanences inchangées :

- Le lundi de 16h00 à 18h00
- Le mercredi de 10h00 à 12h00
- Le vendredi de 16h00 à 18h00

Adhésion par famille : 12 €.

Le prêt pour les enfants est gratuit. Pour les adultes la participation se situe entre 0,80 à 1,25 €.

Renseignements : 02 43 47 07 07

De nouveaux adhérents seront les bienvenus pour cette nouvelle année

ASSOCIATION ACTIVITÉS LOISIRS

Que nous réserve 2020 ?

Très certainement de l'imprévu engendré par la course inexorable du temps. Et puis, tout aussi certainement, ce que nous ferons, de cette année au nombre poétique, s'il en est.

Les activités de l'AALR font partie du paysage Rouillonnais, bien installées dans des locaux appropriés avec le concours des municipalités successives.

Guitare, piano, modern jazz, danse adulte, zumba, badminton, hip-hop, couture, rappelés-le, vous tendent les bras pour notre plus grand plaisir.

L'association Activités Loisirs de Rouillon garde l'objectif de participer à l'éveil et l'approfondissement dans la pratique des activités culturelles, artistiques et sportives. L'équipe de bénévoles qui œuvre au fonctionnement de l'AALR accueille avec joie chaque nouveau membre.

Vous trouverez des informations sur notre site AALR via le site de la mairie et vous pouvez nous contacter : contact@aalr.fr

La date du gala est à retenir dès maintenant pour partager le spectacle d'une année d'entraînement. Nous vous attendons nombreux le vendredi 12 juin 2020 à 20h salle Vaujoubert.

Tous les membres de l'Association Activités Loisirs de Rouillon vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

GYM POUR TOUS

Notre association voit ses effectifs se stabiliser et compte une centaine d'adhérents répartis sur cinq cours animés par Patricia.

Notre animatrice déborde d'imagination pour agrémenter les cours. Nous ne pouvons que vanter son dynamisme, sa patience, sa gentillesse.

Notre assemblée générale se tiendra mercredi 22 janvier à 18h45. Ce sera l'occasion de partager la traditionnelle galette des rois. Nous renouvellerons notre Bureau et de nouveaux visages sont toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements :

- Maryline Pousse : 02 43 47 84 35
- Annette Gravier : 02 43 47 80 53
- Jean-François Verrière : 02 43 47 83 23

BILAN À MI-SAISON POUR L'EGR BASKET



Le Père Noël le 14 décembre 2019

Avant de faire un bilan sportif de ce début de saison, revenons sur l'événement de la fin d'année 2019, le Père Noël avait fait un détour par le gymnase de Rouillon et les enfants ont pu échanger le ballon avec lui. Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette manifestation.

Profitons de ce début d'année pour dresser le bilan à mi-saison

La section compte 120 membres et nous avons engagé 4 équipes au début de cette saison et les résultats ont globalement été plutôt encourageants à l'issue de cette première phase.

Commençons ce bilan par l'école de basket.

L'école de basket, avec ses 2 sections de babys et de mini poussins, se porte à merveille et continue de former une soixantaine d'enfants chaque samedi matin. L'accueil des enfants est assuré chaque samedi par nos 3 animatrices (Léa, Lana et Laure).

Nous avons une équipe de Poussins qui a très bien figuré lors des deux premières phases et qui évoluera en poule F lors de la troisième phase et une équipe de poussines qui a été constituée avec 5 mini poussines surclassées et qui s'est très bien comportée lors de la deuxième phase. Elles évolueront en Poule D lors de la troisième phase.

Notons que les poussins et les poussines ont montré de très gros progrès lors de ces deux premières phases. Nous espérons que cette progression porte ses fruits dans les résultats jusqu'à la fin de la saison.

Le choix fait lors de l'assemblée générale d'augmenter le nombre d'entraînements en permettant aux plus jeunes de venir s'entraîner les mardis et jeudis à partir de 17h est, au vu des progressions constatées, un choix payant et nous poursuivrons dans cette direction. Merci à Franck qui assure ces deux nouveaux créneaux.

Pour les plus grands...

Compte tenu de l'érosion de nos effectifs chez les plus grands, nous avons approché le club de La-Chapelle-Saint-Aubin pour accueillir les joueurs pour lesquels nous n'avions plus suffisamment d'effectifs et il est à noter que l'ensemble des joueurs a trouvé une place dans des équipes à leur niveau.

Il nous reste néanmoins une équipe de benjamines qui a, quant à elle, bien figuré en terminant deuxième de sa poule.

Pour finir...

Nous avons engagé une équipe seniors cette saison qui évolue en championnat corps DM5.

Le club dispose également d'une section de basket loisir dynamique et conviviale qui est animée par Jean-René Cadeau et qui se réunit chaque jeudi soir.

Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des bénévoles de la section qui semaine après semaine, entraînement après entraînement, match après match, continue de faire progresser les enfants et onctionner la section

EGR TENNIS

Le stage de tennis qui s'est déroulé pendant la première semaine des vacances de Noël a connu un grand succès avec notamment 13 stagiaires de tout âge et de tout niveau. Notre enseignante Anne Cantier était accompagnée d'une jeune bénévole durant les 4 jours de stage.

Le tournoi OPEN a eu un grand succès aussi durant cette période de fêtes (du 21 décembre au 04 janvier) puisqu'il a rassemblé plus de 88 participants.



« L'ensemble des membres du Bureau de la section Basket vous souhaite une excellente année et vous présente ses meilleurs vœux »

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe d'encadrement quel que soit votre domaine de compétence, vous êtes les bienvenus et nous vous accueillerons au sein de notre équipe.

Nous comptons également sur le soutien de tous les rouillonnais pour venir encourager nos équipes les samedis et les dimanches au gymnase municipal.

Nous rappelons que vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux matchs du week-end sur le site internet du Club : club.quomodo.com/rouillon-basket

Et sur notre page Facebook : www.facebook.com/egr.rouillon.basket

N'hésitez à venir car le spectacle est très souvent au rendez-vous.

Notre agenda !

- Samedi 25 avril 2020 : Soirée de l'EGR Basket
- Samedi 20 juin 2020 : Panier d'or et assemblée générale

Franck DEKENS
Président EGR - Section Basket

EGR FOOT

L'EGR Section Football se porte très bien sportivement cette saison 2019-20 sous la direction sportive de Rodolphe Agène.

En effet les seniors-A sont second en R3 comme les seniors-B en D3. De plus le parcours en coupe de France est plus qu'honorable puisque éliminés qu'au sixième tour.

Les jeunes d'U13 à U18 filles et garçons s'épanouissent aux meilleurs niveaux au sein du groupement Bocage Ouest Manceau.

Emma Temanni, contrat civique au sein du district de la Sarthe, nous a permis de développer le foot féminin pour EG Rouillon et l'entente Bocage Ouest Manceau. De plus, elle est amenée à effectuer diverses actions sportives et administratives sous notre bienveillante responsabilité.

Nous organisons notre douzième Fête du Club au Domaine de Vaujoubert sur La Commune de Rouillon le 1^{er} février 2020.

Cette année, pour encore mieux vous servir et vous surprendre, un nouvel orchestre saura vous distraire toute la soirée. Une excellente choucroute avec des produits



Emma Temanni

locaux labels rouges vous réveillera les papilles avec une excellente bière.

Le lendemain, le dimanche 2 février, un loto sera organisé pour satisfaire d'autres personnes passionnées par les jeux.

Pour votre information, l'EGR toutes sections fêtera ses 50 ans début juin 2020 avec un dîner spectacle dans les bulles de tennis ; suivi d'un feu d'artifice.

Meilleurs vœux à tous !



VOTRE MAIRIE

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Mardi et jeudi : de 14h00 à 18h00. Samedi : de 9h00 à 12h00.

Tél. 02 43 47 83 00 - Mail : secretariat.mairie@ville-rouillon.fr

AGENCE POSTALE

Même horaires que la mairie
Tél. 02 43 47 83 00

ANIMATION

Pascal NORMAND
Tél. 02 43 47 84 54

ÉCOLE

M. HERCÉ Rodolphe, directeur
Tél. 02 43 47 81 70

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Mme AIRAULT-DUJARDIN
Rue de Pruillé
Tél. 02 43 47 07 07
Ouvert le mercredi de 10h à 12h
et le lundi et vendredi de 16h à 18h

ASSISTANTE SOCIALE

Mme LEMOINE
Circonscription de la solidarité
départementale de la couronne
mancelle - Antenne d'Allonnes
11 rue de Ravel - 72700 Allonnes
Tél. 02 43 14 33 60

CLIC COURONNE MANCELLE NORD-OUEST

Siège du CLIC : 24 rue de la Paix
72190 Coulaines
Tél. 02 43 21 10 20

URBANISME

M. GOUGEON
Prendre rendez-vous avec Le Mans
Métropole service Urbanisme
Tél. 02 43 47 45 38

CABINET MÉDICAL

Dr Pierre BRICAUD et
son assistant Antoine JANVIER
11 bis rue de la mairie
Tél. 02 43 47 81 00

PHARMACIE

Mme Céline AUGEREAU
12 Place des Hortensias
Tél. 02 43 47 81 00

INFIRMIÈRES

Mme Florence LEGEAY
et Mme Anne VADE
12 place des Hortensias
Tél. 02 43 80 57 13
Soins au cabinet :
de 8h à 8h30, du lundi au samedi
de 18h à 18h30, du lundi au vendredi

Soins à domicile.

DENTISTE

Mme Sylvie MITTLER - MAGOTT
9 rue des Fontaines
Tél. 02 43 42 71 43

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Gaëtan MARGANNE
Rendez-vous du lundi au samedi
au 06 27 18 44 01

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Hélène GARROUY
Place des Hortensias
Tél. 02 43 47 83 64

CABINET VÉTÉRINAIRE

Drs. CLOTTEAU, GAUDIN,
SAUTEREAU
Route de Beaugé
Impasse de l'Oseraie
Tél. 02 43 24 64 83

PAROISSE

Abbé Louis LESACHER
Presbytère de ROUILLON
Tél. 02 43 47 80 75

GENDARMERIE

29 rue Thuret
72550 Coulans-sur-Gée
Tél. 02 43 88 82 06

PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

1 avenue Pierre Mendès France
72000 Le Mans
Tél. 02 43 83 78 87

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT À ALLONNES

Greffiers et agents de justice vous
accueillent gratuitement et avec
rendez-vous pour vous aider
dans vos démarches et vous faire
connaître vos droits.
10 rue Georges Bizet
72700 Allonnes
Tél. 02 43 39 05 85

CONCILIATRICE

Mme Sabine FOURNIER
Prendre rendez-vous à la mairie
Tél. 02 43 47 83 00

Permanence un mardi par mois

CENTRE DE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

Route de Beaugé
Horaires d'ouverture :
Le lundi, mardi et mercredi :
de 9h à 12h
Le jeudi et vendredi : de 14h à 18h
Le samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Joindre le service de LMM en cas de
besoin

ASSOCIATIONS	DATE	MANIFESTATION	LIEU
AIPER	DIMANCHE 26 JANVIER	Bal costumé (de 15h à 17h)	Vaujoubert
VILLAGE D'EUROPE	VENDREDI 31 JANVIER	Assemblée générale	Salle Gandhi
EGR FOOT	SAMEDI 1 FÉVRIER	Soirée dansante - choucroute	Vaujoubert
EGR FOOT	DIMANCHE 2 FÉVRIER	Loto	Vaujoubert
TARMAC	MARDI 4 FÉVRIER	Soirée théâtre	Vaujoubert
VILLAGE D'EUROPE	SAMEDI 7 MARS	Spectacle et diner	Vaujoubert
COMITÉ DES FÊTES	SAMEDI 14 MARS	Soirée théâtre	Lycée agricole
MUNICIPALITÉ	DIMANCHE 15 MARS	Élections municipales - 1 ^{er} tour	Bureaux de vote
GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	MARDI 17 MARS	Thé dansant	Vaujoubert
MUNICIPALITÉ	DIMANCHE 22 MARS	Élections municipales - 2 ^{ème} tour	Bureaux de vote
AIPER	SAMEDI 4 AVRIL	Chasse aux œufs	Petit bois de Vaujoubert
EGR BASKET	SAMEDI 25 AVRIL	Soirée	Vaujoubert
AIPER	SAMEDI 16 MAI	Pique-nique et après-midi jeux (de 11h30 à 18h)	Cour de l'école
FAMILLES RURALES	DIMANCHE 17 MAI	Bric à brac	Centre bourg
EGR	SAMEDI 6 JUIN	50 ans de l'EGR (après-midi et soirée)	Complexe sportif
ACTIVITÉS LOISIRS	VENDREDI 12 JUIN	Gala fin d'année	Vaujoubert
FÊTE DE L'ÉCOLE	VENDREDI 19 JUIN	Fête de l'école (à partir de 18h30)	Cour de l'école
BASKET	SAMEDI 20 JUIN	Assemblée générale et panier d'or	Complexe sportif
MUNICIPALITÉ	VENDREDI 26 JUIN	Marché du soir	Vaujoubert
COMITÉ DES FÊTES	DIMANCHE 6 SEPTEMBRE	Bric à brac	Vaujoubert